

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ **Aérosol HAMMERITE Peinture Fer**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : Aérosol HAMMERITE Peinture Fer

Description du produit : Peinture décorative aérosol antirouille

Fournisseur :

Raison Sociale: ICI PAINTS DECO FRANCE.

Adresse: Centre d'Affaires Objectif, Hall n°4 - 2, rue Louis Armand.92607.ASNIERES CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 01 46 88 30 00. Fax :01 46 88 30 76. Telex .:

Adresse mail : infoconso@cejulien.fr

Renseignements : heures bureau : 01 46 88 32 35 / 01 46 88 30 00 - Fax : 01 46 88 30 76; hors heures bureau : 02 35 68 83 83

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59.

Producteur

HAMMERITE PRODUCTS – ICI Paints

Prudhoe

Northumberland NE42 6LP

Tél : 00.44.1661.830000 Fax : 00 44 1 661 835760

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

R12 : Extrêmement inflammable

R36 : Irritant pour les yeux

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R66 : L'exposition répétée peut provoquer gerçure et dessèchement de la peau

R67 : L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom des composants	N° CAS	N° eincs	Teneur	Symboles	Phrase de Risque
Acétone	67-64-1	200-662-2	25-50%	F,Xi	R 11-36- 66 –67
White Spirit Naphta lour hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	10-25%	Xn	R10-65-66
Pigment phosphate de zinc	231-944-3	7779-90-0	1-5%	Xi,N	R50/53
Methyl ethyl cetoxime	96-29-7	202-496-6	<1%	N	R21,40,41,43
Propane	74-98-6	200-827-9	10-25%	Fx	12
Butane (cont <0.1% butadiene)	106-97-8	203-448-7	2.5-10%	Fx	12
Iso butane	75-28-5	200-857-2	1-5%	Fx	12

Le texte complet des phrases R est au chapitre 16



4. PREMIERS SECOURS

Cas général	En cas de doute ou quand les symptômes persistent consulter un médecin Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Yeux	Enlever les éventuelles lentilles de contact. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et appeler un médecin.
Peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau immédiatement avec du savon et de l'eau. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne exposée dans un endroit ventilé en la gardant au chaud. Si la personne ne respire pas, effectuer la respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Garder la personne au repos. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Matériels d'extinction	Procédures spéciales de d'extinction	Risque d'explosion
Extincteur à poudre, co2, mousse résistant aux alcools. Ne pas utiliser de jet d'eau	Contenir les eaux de lutte contre l'incendie ; ne pas les laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les emballages exposés au feu doivent être refroidis avec de l'eau pulvérisée. Utiliser une protection complète incluant un appareil de respiration autonome. L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.	Peut exploser lors d'un incendie.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de nettoyage / récupération

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Résorber le produit à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre) et mettre dans des containers. Ne pas fumer et éloigner toute source d'ignition (étincelles, flammes, chaleur). Ventiler, ne pas respirer les vapeurs. Respecter les mesures d'hygiène et la protection de l'Environnement. Nettoyer avec un détergent. Eviter l'utilisation de solvants

Précautions vis à vis de l'environnement

Si le produit est déversé dans les égouts, la société des eaux responsable du réseau doit être prévenue.
En cas de déversement dans un étang, lac, ou rivière, alerter les autorités compétentes.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre au cours de la manipulation

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et flammes. Eviter de renverser. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En utilisant un atomiseur veiller à ce que la concentration dans l'air soit en dessous de la Valeur Limite d'Exposition. Dans un espace restreint utiliser une ventilation mécanique si la ventilation naturelle est insuffisante.

Précautions de stockage

Stocker dans un endroit frais, sec et ventilé, et dans des emballages fermés. Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelles et des flammes. Conserver hors de la portée des enfants.



8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom	STD	LTEL (8 heures) ppm	LTEL (8 heures) mg/m3	STEL (15mns) ppm	Stel (15mns) mg/m3
Acétone	WEL	500	1200	1500	3260
Solvant naphta hydrotraité	OEL		1000		
Methyl ethyl cetoxyime	SUP	3	10		
1,2,4-triméthylbenzène					
Propane		500	900		
Butane	Wel	600	1430	750	1780

OEL : traduction : Valeur d'exposition standard en milieu professionnel

WEL : valeur d'exposition limite sur le lieux de travail

SUP : valeur d'exposition limite recommandée par le fournisseur

LTEL : valeur limite d'exposition à long terme

STEL : valeur limite d'exposition à court terme

Protection du corps : Utiliser des équipements résistant aux produits chimiques en cas de contact prolongé. Laver avec du savon et de l'eau si la peau est contaminée.

Protection des mains : Utiliser des gants résistants aux produits chimiques pour contacts prolongés et répétés.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.

Protections respiratoires : ventiler et aérer autant que possible. En cas de ventilation insuffisante utiliser un appareil respiratoire.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Aérosol	Densité Vapeur	Nd.
Couleur	Différentes teintes	Point d'ébullition (°C)	30°C
Odeur	Acétone	Point d'éclair (°C)	< -18°C
Solubilité dans l'eau	non	Auto-inflammabilité (°C)	Nd
Densité	0.7-09	Limite inflammabilité (inférieur)	Nd
Pression de vapeur		Limite inflammabilité (supérieur)	Nd
Limite basse explosivité	0.8%		nd

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Normalement stable

Conditions et Produits à éviter : feu, température incontrôlable et/ou élevées et exposition directe à la lumière solaire

Agents oxydants ou réducteurs puissants, acides forts, bases fortes

Produits de décomposition dangereux : Gaz toxiques, vapeurs et fumées d'oxyde de carbone (CO), de dioxyde de carbone (CO₂) et d'oxyde d'azote peuvent être produits.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation. L'exposition aux vapeurs de solvants organiques peut avoir des effets néfastes sur la santé tel que : irritation des muqueuses et du système respiratoire, effets néfastes sur les systèmes rénaux et nerveux central. Les symptômes suivants peuvent survenir : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence,



et dans les cas extrêmes perte de conscience. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une dissolution des graisses naturelles de surface, provoquer des irritations, dans certains cas des dermatoses et une absorption sous la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations écologiques Pas de renseignements disponibles.
Classification de dangers pour l'eau : Pas de renseignements disponibles - voir « *Considérations relatives à l'élimination* »

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Évacuation conformément aux prescriptions légales. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou dans les eaux ou dans un endroit où il peut atteindre le sol et la nappe phréatique.



14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquetage : Flamme Gaz Inflammable 2



Route	Mer	Chemin de fer
N° ONU : 1950 Classe de risque : 2 Nom approprié à l'expédition : UN1950 Aérosol Marginal : LQ2 Instruction : P204 NO CEFIC : 30G30	N° ONU : 1950 N° Classe emballage : N° Classe transport mer : 2 Polluant marin : non Instructions P003 Quantité maximum : SP277 Point éclair : <-18°C	N° Classe de transport Chemin de fer : N.D.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Marquage	Phrases de sécurité
 Extrêmement Inflammable  Irritant	S-2 : Conserver hors de la portée des enfants S 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S 16 :Tenir éloigné de toute source d'ignition. Ne pas fumer S23a ne pas respirer les vapeurs et aérosols S24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer abondamment et immédiatement avec de l'eau et consulter un médecin S-51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées S-36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux /du visage. S46 en cas d'inhalation consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité
Phrases de risques	
R 12 :Facilement Inflammable R36 : irritant pour les yeux R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R66 :l'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçure de la peau R67 : L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges R65 : Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion P14 contient de la méthyle ethyl cetoxyime, peut provoquer une réaction allergique	

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est destiné à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. La rédaction de cette fiche est faite selon la directive européenne 91/155/EEC

Phrases R vues au chapitre 2 :

R10 : Inflammable
 R11 : Facilement Inflammable
 R12 : extrêmement inflammable
 R21 : nocif par contact avec la peau
 R36 : Irritant pour les yeux
 R37 : Irritant pour le système respiratoire
 R38 : Irritant pour la peau
 R 40 Effet cancérigène suspecté. Preuves insuffisantes.
 R 41 Risque de lésions oculaires graves.
 R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
 R50/53 : Très Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
 R 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
 R66 : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçure de la peau
 R67 : Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion